

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS: Elus municipaux : Annick DEFAYE (Co-Présidente Élu(e)), Jacques TAPIN et Pilar BAUDIN, Adjoint(e)s au Maire, Elisabeth BEAUVAIS, Conseillère municipale.

Membres conseil de quartier : Jean-Jacques ACHARD, Michel BARRE, Marc BILLARD, Christophe BRISSET, Sylvie CHATELIER, Dominique CLOUZEAU, Anthony DRAPEAU, Arlette ESTOUP, Dominique FAUCHER, Marylène FOURNIER, Henry GARNAUD, Stéphanie GILA, Christian GOICHON, Gérard GOY, Marie-Joséphine GOY, Aicha HABBOUCHI, Magali HAUTENAUVE, Julie JOLY, Jonathan JUBIEN, Nadine LABRUNE, Marie-Paule MILLASSEAU, Marie-Françoise PRONOST, Claude RAYMOND, Pascale RIVAUD, Jean-Claude SIGOIGNE, Jacky SIRE, Josiane THIELL-DABBERT, Yolande TOUCHETEAU, Michèle VALIN, Pascal VEQUE, Roselyne VILLEMUR, Annie YONI.

Excusés : Joël CHATE, Franck MICHEL, Adjoint au Maire, Denis THOMMEROT, Conseiller municipal délégué.

Absents : Albert BOCHER, Cyril GERBE, Sébastien MATHIEU, Pierre VALENTIE.

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL (Direction des Vies participatives).

Public : 6 personnes.

Ouverture de la séance à 20h

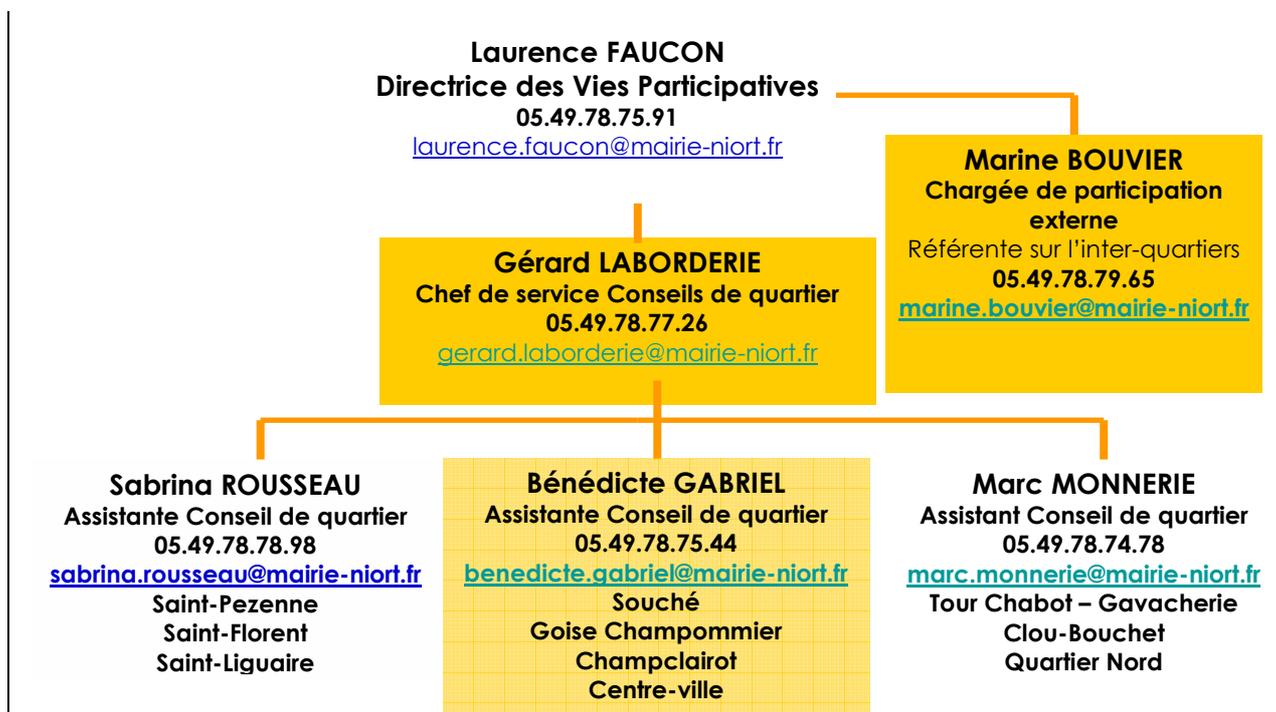
Ordre du jour :

- 1. Ouverture du conseil par Annick DEFAYE, co-présidente élue,**
- 2. Bref rappel des actions et dossiers conduits de 2008 à 2011,**
- 3. Rappel du fonctionnement général des conseils par Jacques TAPIN,**
- 4. Élection du (de la) coprésident(e) habitant(e),**
- 5. Définition des commissions et/ou groupes de travail,**
- 6. Désignation des membres des commissions et/ou groupes de travail**
- 7. Élection des membres du bureau,**
- 8. Désignation des représentants dans les commissions inter quartiers**
- 9. Questions diverses**



1. OUVERTURE DU CONSEIL PAR ANNICK DEFAYE, CO-PRESIDENTE ELUE

- Accueil des conseillers
- Présentation Service des Conseils de quartier.



Pour le Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairiot, les interlocuteurs privilégiés sont :

1. Bénédicte GABRIEL, assistante du Conseil de quartier
2. Gérard LABORDERIE, responsable du pôle Conseils de quartier

- Point sur le renouvellement du Conseil de quartier Goise-Champommier-Champclairiot

- Nombre de conseillers : 37
- Nombre d'élus : 5
- Anciens conseillers : 22, soit : 60 %
- Nouveau conseillers : 15, soit : 40 %

(Sur la ville 300 conseillers de quartier)

37 conseillers : 17 femmes - 20 hommes
Moyenne d'âge : 50 ans

Nouveaux conseillers : 9 hommes – 6 femmes
Moyenne d'âge : 42 ans

- Tour de table présentation de chaque conseiller



2. BREF RAPPEL DES ACTIONS ET DOSSIERS CONDUITS DE 2008 A 2011

Investissement 2008-2011

Année	Objet	Financement Conseil de quartier	Budget général	Total
2009	Aménagement d'une aire de jeux 2-8 ans, accessible à tous les handicaps	90 000 €	90 000 €	180 000 €
2010	Réhabilitation du Passage piscine (grave calcaire)	10 000 €		10 000 €
2010	Aménagement sécurité rue Champommier (barrières et cases de stationnement)	9 500 €		9 500 €
2010	Ouverture piétonne et cyclable d'un muret	10 000 €		10 000 €
2010	Aménagement de sécurité pour les piétons	4 500 €		4 500 €
2010	Reprise de l'éclairage public	3 800 €		3 800 €
2010	Équipement en mobilier urbain : poubelles + bancs + Table dans le bassin d'orage (av de Limoges) + 4 tables de ping-pong	14 500 €		14 500 €
2011	Aménagement d'une liaison douce entre le CSC et la rue de Romagné	51 500 €		51 500 €

Fonctionnement 2008-2011

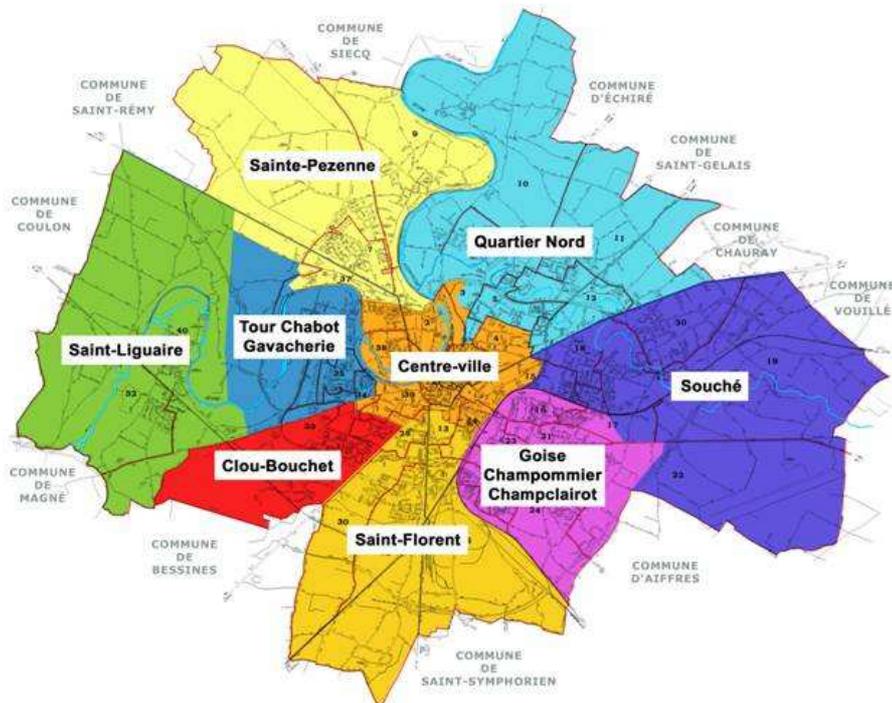
Année	Thème	Objet	Financement Conseil de quartier
2009	Écologie urbaine	« Poussons la barrière du jardin du voisin » : projet de découverte des pratiques de jardinage écologique dans des jardins du quartier.	200 €
2009 2010 2011	Écologie urbaine	Organisation de trocs plantes et parlottes vertes sur la thématique du jardinage écologique.	1 000 €
2010	Téciverdi	« Marché sylvestre » dans les rues piétonnes du Centre-ville	2 200 €
2011	Régie Voirie	Participation aux dépenses afférentes aux petites demandes d'entretien de voirie	5 000 €
2011	Écologie urbaine	« Fleurs des villes, fleurs des champs,... à Champommier » : projet expérimental de pelouses fleuries pour favoriser la biodiversité et la pollinisation des fleurs des potagers.	400 €
2011	Sécurité routière	« Partage de la rue » : projet sur le thème de la sécurité routière autour de la problématique de déplacements sur le plateau de Champommier.	3 400 €

Pour information, J. TAPIN indique que sur l'ensemble de la ville, les crédits d'investissement ont été utilisés à hauteur de 95%, soit 851 000 €. Les crédits de fonctionnement ont été mobilisés à hauteur de 160 000 €, soit environ 35%. C'est la raison pour laquelle, ils seront certainement amenés à diminuer en 2012 (a priori de moitié, soit 25 000 € par quartier).



2. RAPPEL DU FONCTIONNEMENT GENERAL DES CONSEILS PAR JACQUES TAPIN

Plan de la ville de Niort – Conseils de quartier



Les Conseils de quartier et leur environnement

Un cadre réglementaire :

- La loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002
- La charte des conseils

Le conseil municipal :

- Donne les orientations stratégiques
- Consulte sur les grands projets
- Réalise l'arbitrage final

Les 9 conseils de quartier

- Contributeurs par leur connaissance du quartier et leur expertise d'usage
- Relais pour les demandes des habitants dans le respect de l'intérêt général
- Initiateurs de projets et consultés sur les projets municipaux

Les services municipaux de la ville :

- Instruction et étude des demandes
- Présentation des projets de la ville

Le service Conseils de Quartier :

- Gestion administrative et soutien logistique des Conseils
- Coordination des actions et suivi de l'instruction des dossiers
- Contact privilégié des conseillers



Le fonctionnement des Conseils de quartier

Leur composition : Toutes les personnes volontaires travaillant ou résidant dans le quartier et âgées de 16 ans minimum.

Leurs missions : Ils élaborent des projets, proposent si besoin l'engagement des crédits délégués et demeurent le lieu d'information privilégié sur les politiques publiques.

Les réunions : Elles sont publiques. Un relevé de conclusions est rédigé, envoyé à chaque conseiller et publié sur le site Internet de la Ville.

Le fonctionnement du bureau

Sa composition

- Le co-président élu
- Le co-président habitant
- 4 à 6 conseillers volontaires élus par le conseil de quartier

Ses missions : Il se réunit avant chaque conseil pour préparer l'ordre du jour, suivre les dossiers et demander l'intervention d'élus, experts ou techniciens si un sujet le nécessite.

Un budget participatif

La différenciation des crédits permet d'agir, de concrétiser des projets diversifiés et d'étendre la capacité d'action du conseil, agir sur différentes thématiques. C'est la raison pour laquelle les Conseils de quartier sont dotés de :

- crédits d'**investissement**: gestion du cadre de vie et de l'aménagement :
 - Espaces publics : espaces verts, aires de jeux, propreté, voirie, stationnement, éclairage public, signalisation.
 - Patrimoine bâti : bâtiments municipaux, équipement
 - Déplacements et mobilité
- crédits de **fonctionnement** : lien social et vie des quartiers : formation, communication, culture, événements, solidarité, développement.

Les commissions et groupes de travail

Leur composition :

- Tous les conseillers volontaires sur une thématique ou un projet particulier.
- Les thèmes et la dénomination sont définis en fonction des préoccupations du Conseil et des dossiers en cours.

Leur rôle :

- Suivre et traiter les demandes et les projets exprimés en conseil, en oeuvrant pour l'intérêt général.
- Force de proposition, élaboration de cahiers des charges, recherche de partenaires

Les réunions :

- Les commissions et groupes de travail se réunissent de manière autonome.
- Le nombre de réunions varie en fonction des projets et de leur temporalité.



Les commissions inter quartiers

Leur composition : 2 à 3 représentants par quartier

Leur rôle : Elles sont constituées autour de thématiques transversales à tous les quartiers. Elles peuvent être pérennes si la thématique est inhérente à la ville (par exemple : la commission « Partage de la rue et mobilité ») ou temporaire le temps de mener un projet (par exemple : la commission inter quartier « Téciverdi »).

Les réunions : Elles se réunissent en fonction des besoins et des actions à mener, environ 3 à 4 fois par an.

Le Comité Consultatif Inter Quartier (CCIQ)

Sa composition : Il réunit les co-présidents élus et habitants des conseils, des élus thématiques, des membres de la DG et des services.

Son rôle :

- Assurer le suivi et la mutualisation de l'activité des CQ en prenant en compte la cohérence entre les projets de quartier et projet de la ville.
- Veiller à la mise en œuvre de la charte des conseils de quartier et à ses adaptations éventuelles.
- Contribuer à l'évaluation des actions réalisées.

Les réunions : Entre 3 à 4 fois par an, en fonction des nécessités.

La co-présidence

Le co-président élu : représentant de l'équipe municipale.

Le co-président habitant : représentant des habitants.

Leur rôle :

- Assure la transparence au sein des conseils.
- Garantit le respect du processus démocratique.
- Assure la coordination et le suivi des réunions du Conseil, du bureau et des commissions.

3. ELECTION DU (DE LA) CO-PRESIDENT(E) HABITANT(E)

Appel à candidature(s) :

Candidate 1 : Marylène FOURNIER, co-présidente sortante.

33 votants : 32 pour, 1 abstention.

Marylène FOURNIER est élue co-présidente habitante.

4. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Appel à candidatures :

- | | |
|--------------------------------|---------------------------|
| 1. Jean-Jacques ACHARD | 4. Gérard GOY |
| 2. Annie YONI | 5. Marie-Paule MILLASSEAU |
| 3. Stéphanie GILA / Joël CHATE | 6. Pascal VEQUE |

Les 6 candidatures sont validées par le Conseil de quartier à l'unanimité.



5. DEFINITION DES COMMISSIONS - GROUPES DE TRAVAIL - DESIGNATION MEMBRES

Point sur les dossiers en cours

Avant que chacun s'exprime sur les commissions à mettre ou à remettre en place, M. FOURNIER propose de faire un tour d'horizon des projets et dossiers qui ont animé les différents groupes de travail et dont certains ont évolué entre juin et décembre :

1. Projet d'aménagement devant l'École élémentaire Jean Jaurès, rue G. Clémenceau :

Entre mars et juin 2011, s'est constitué un groupe de travail composé de représentants de l'école Jean Jaurès (Directrice et personnel enseignant), de représentants de l'association des parents d'élèves, de conseillers de quartier, d'Annick DEFAYE pour l'équipe municipale et d'agents des services de la ville des Directions des Vies participatives et des Espaces Publics.

A partir des priorités suivantes définies lors des réunions de ce groupe de travail, le bureau d'études voirie a fait une proposition d'aménagement de l'espace :

Priorité 1 : Dégager la zone sur le parvis pour les piétons : sécurisation pour attente des parents, entrée et sortie des élèves,...

Priorité 2 : Apaiser la circulation par le biais d'un plateau surélevé et par le repositionnement de la voie.

Priorité 3 : Redonner des cheminements piétons lisibles et sécurisés

Priorité 4 : Conserver au maximum le nombre de places de stationnement

Le groupe de travail a validé le projet d'aménagement d'une zone apaisée devant l'école avec création d'un parvis et de cheminements piétons, en intégrant quelques éléments de mobilier urbain (banc, poubelle, parcs à vélos,...). Ce projet a également été présenté aux quelques riverains des abords de l'école qui ont exprimé leur satisfaction.

Il est toutefois nécessaire de retravailler sur les aspects de financement du projet, l'aménagement validé en groupe de travail étant estimé à près de 180 000 €. Pour mémoire, les conseils de quartier disposent d'une enveloppe annuelle de 100 000 €. Pour de tels aménagements, il peut être envisagé de financer le projet sur deux exercices comptables, mais il revient au Conseil de quartier de valider la proposition lors du projet Conseil de quartier.

Questions et réactions :

- A. DEFAYE indique que le lancement du nouveau mandat du Conseil de quartier pourrait constituer un moyen de relancer la question et la mise en place de pédibus sur les 3 écoles du quartier. Des parents d'élèves ont sollicité la municipalité dans ce sens récemment, le Conseil de quartier pourrait venir en soutien de ces démarches.

2. Sécurisation de la rue Brun-Puyrajoux (notamment pour les piétons)

Dans les priorités en termes d'aménagement de voirie et d'espaces publics, la rue Brun-Puyrajoux avait été déterminée par le Conseil de quartier 2008-2011 comme la priorité suivante.

Questions et réactions :

- Cette rue est régulièrement empruntée à contre sens par les vélos, sont-ils dans leur droit ?

Réponse de la Direction des Vies participatives : la rue Brun-Puyrajoux est une voie à sens unique limitée à 50km/h. C'est uniquement sur les rues où la vitesse est limitée à 30km/h ou à 20km/h (comme c'est le cas dans les zones de rencontre) que les cyclistes sont autorisés à circuler en sens inverse. Sur la rue Brun-Puyrajoux, les cyclistes à contre sens ne respectent pas le code de la route. Toutefois, si cet usage est courant, il serait peut-être judicieux de solliciter le bureau d'études voirie pour envisager la faisabilité de l'implantation d'un contre sens cyclable sur cette rue.

3. Projet « rame en cœur » avec la commission Vivre ensemble en partenariat avec le CSC Champommier-Champclairot.

Informations issues du site de la ville de Niort :

« Le 29 janvier 2012, Jean-Jacques Gauthier prendra le large à Dakar (Sénégal) pour rallier à la rame et en solitaire Cayenne en Guyane. Ce cadre de la MAIF n'en est pas à sa première course transatlantique. Il profite de cette nouvelle épreuve sportive pour nous alerter sur la pollution de



l'océan. Sensible à son engagement écologique, la Ville de Niort soutient le navigateur tout au long de sa préparation et de sa course.

A 38 ans, Jean-Jacques Gauthier traversera donc pour la 3e fois l'Atlantique en participant à la 3e édition de la course Bouvet-Guyane. C'est aux côtés de 27 navigateurs solitaires qu'il s'élancera fin janvier sur son monotype pour plus de 40 jours d'exploit à la rame. Il devra parcourir 4700 km pour atteindre son but. En chemin, pour aider l'association rochelaise de protection de l'environnement marin Echo-Mer, il recensera les nombreux déchets flottants sur l'océan abandonnés par les hommes. Il prendra le temps de les photographier pour témoigner à son retour de ce qu'il a pu voir et a promis d'organiser une conférence à Niort sur le sujet. Le rendez-vous sera donné aux Niortais vraisemblablement au centre socioculturel de Champommier-Champclairot qui accueille le PC du rameur depuis le mois dernier.

Le navigateur solitaire aime le contact avec les gens et tient à faire connaître son action qu'il ne qualifie pas d'exceptionnelle, mais tout simplement d'utile. Il interviendra d'ici son départ dans plusieurs écoles de la ville en commençant par celles de son quartier d'accueil, mais aussi auprès des ados du lycée Gaston-Barré et des enfants inscrits au CSC. Avec notamment l'appui de la Ville de Niort et du Conseil de quartier particulièrement mobilisé pour l'aider à se faire connaître, il va pouvoir sensibiliser plus largement tous les Niortais même une fois parti. De fin janvier à début mars, chaque vendredi soir au centre socioculturel, il nous donnera rendez-vous pour un direct par téléphone satellite. »

Le « QG » de l'opération étant installé au CSC de Champommier-Champclairot, la commission vivre ensemble a souhaité faire partie intégrante du projet.

4. Téciverdi 2012

Pour cette seconde édition et pour rendre plus lisibles les actions menées en amont du festival dans les quartiers de la ville, il est proposé de rassembler 3 quartiers sur un week-end et sur un lieu identifié :

- Centre-Ville, Clou Bouchet et Quartier Nord les 14 et 15 avril

Lieu : Centre Du Guesclin,

- Sainte Pezenne, Tour Chabot-Gavacherie et Saint Liguairie les 12 et 13 mai

Lieu : Parc de la Tour Chabot,

- Goise-Champommier-Champclairot, Souché et Saint Florent les 2 et 3 juin

Lieu : Square Germaine Clopeau.

Le groupe Ecologie urbaine a travaillé sur les propositions de projet à faire remonter à l'équipe Téciverdi lors de la réunion du 11 janvier prochain.

5. Aménagements de sécurité sur le plateau de Champommier

Le Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot a alerté la municipalité sur les problèmes de sécurité liés aux déplacements des piétons, cycles, véhicules,... autour des 2 lycées, de l'Agence de Formation pour adultes, de la piscine de Champommier, de l'Ecole F. Buisson,...

Ce projet n'implique pas que la municipalité, la CAN, le Conseil général, la Région,... sont également concernés par un éventuel projet d'aménagement. Cette multiplicité de partenaires rend complexe la concrétisation d'un projet d'aménagement. Un courrier a été adressé aux différentes collectivités pré-citées au printemps 2011, seul le Conseil général a envoyé une lettre d'attente.

Dossiers / sujets de réflexion en cours - à venir

- Lien social/Vivre ensemble ?
- Écologie urbaine / biodiversité ?
- Culture/animation ?
- Vie quotidienne / Espaces publics (voirie – espaces verts ...) ?
- Autres ?



Les commissions – groupes de travail retenus :

1. Commission vivre ensemble

→ référents : Jean-Jacques ACHARD et Marie-Paule MILLASSEAU

2. Commission vie quotidienne

→ référents : Marylène FOURNIER

3. Commission Ecologie urbaine (dont projet Téciverdi 2012)

→ référents : Michèle VALIN et Stéphanie GILA

NOM	PRENOM	Vivre ensemble	Vie quotidienne	Ecologie urbaine
DEFAYE	Annick			
BAUDIN	Pilar			
BEAUVAIS	Elisabeth			
MICHEL	Franck			
THOMMEROT	Denis			
ACHARD	Jean-Jacques	x	x	
BARRE	Michel		x	
BILLARD	Marc		x	
BOCHER	Albert			
BRISSET	Christophe		x	
CHATE	Joël			x
CHATELIER	Sylvie			
CLOUZEAU	Dominique	x		
DRAPEAU	Anthony			
ESTOUP	Arlette	x	x	
FAUCHER	Dominique			x
FOURNIER	Marylène		x	
GARNAUD	Henry			
GERBE	Cyril			
GILA	Stéphanie			x
GOICHON	Christian			x
GOY	Gérard		x	
GOY	Marie-Josephe	x		
HABBOUCHI	Aicha			
HAUTENAUVE	Magali			x
JOLY	Julie		x	
JUBIEN	Jonathan	x		
LABRUNE	Nadine		x	x
MATHIEU	Sébastien			x
MILLASSEAU	Marie-Paule	x	x	
PRONOST	Marie-Françoise	x		x
RAYMOND	Claude	x		
RIVAUD	Pascale			
SIGOIGNE	Jean-Claude			
SIRE	Jacky			
THIELL-DABBERT	Josiane			
TOUCHETEAU	Yolande		x	x
VALENTIE	Pierre			x
VALIN	Michèle			x
VEQUE	Pascal		x	
VILLEMUR	Roselyne			
YONI	Annie			x



Vallée Guyot (informations apportées par la Direction des Vies participatives)

D'ici 2024, il est envisagé de créer un nouveau quartier sur la vallée Guyot, à proximité de l'avenue de Limoges. 1200 logements vont sortir de terre à l'est de la ville dans la vallée Guyot : un quartier tout neuf, capable d'accueillir environ 2.700 nouveaux arrivants, sur une zone actuellement composée de friches et de terres agricoles entre l'avenue de Limoges et la voie ferrée d'ouest en est et de Champclairot jusqu'aux abords de la rocade Est du nord au sud. La naissance de ce nouveau quartier est prévue pour 2015. Les constructions s'étaleront jusqu'à 2024.

En interne, les services de la mairie, en lien avec les services de la CAN, réfléchissent à la mise en œuvre de ce projet d'envergure. Dans un second temps, ce sont les habitants, des quartiers limitrophes, mais aussi des Niortais voire des populations hors de Niort qui seront sollicités. La ville envisage de faire de la vallée Guyot un secteur exemplaire en matière de quartier durable.

Le Conseil de quartier de Souché et de Goise-Champommier-Champclairot seront par conséquent sollicités dans les différentes phases de concertation à mener sur ce projet.

6. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DANS LES COMMISSIONS INTER QUARTIER

Rappel des projets inter quartiers :

- Téciverdi : participation des quartiers et des habitants aux événements du festival
 - D FAUCHER
 - M VALIN

- Développement durable et Agenda21 : contribution des quartiers aux projets et actions de Développement durable
 - J JUBIEN

- Projet de mémoire ouvrière : cette commission a été créée pour collecter et valoriser les souvenirs d'ancien(ne)s ouvrier(e)s qui ont travaillé dans les usines niortaises (Chamoiseries, Marot, Erna-Boinot, Rougier)
 - C GOICHON
 - P VEQUE
 - C RAYMOND

- Mobilité et partage de la rue : réflexion sur les modes de transport et leur cohabitation. Une commission Inter quartiers existe également.
 - M FOURNIER
 - A DRAPEAU
 - R VILLEMUR

- Révision Plan Local d'Urbanisme : concertation et réflexion partagée sur la ville de demain.
 - MP MILLASSEAU
 - JJ ACHARD
 - A ESTOUP

7. DATES DES PROCHAINES REUNIONS

Réunions de bureau (115 rue de la Perche) :

- Mercredi 25 janvier 2012, à 18h30
- Mercredi 30 mai 2012, à 18h30

Réunions du conseil de quartier :

- Mercredi 15 février 2012, à 20h (annexe CSC 2 Champs, rue G Flaubert)
- Mercredi 20 juin 2012, à 20h (CSC Goise-St Florent)

Téciverdi quartiers :

- 14-15 avril : Clou-Bouchet – Centre ville –Nord
- 12-13 mai : Ste Pezenne – St Liguair – TCG
- 1-3 juin : GCC – Souché – St Florent



Téciverdi ville :

- vendredi 29 – samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet 2012.

8. QUESTIONS DIVERSES

1. *Serait-il possible de diffuser un plan du quartier aux conseillers, qui mette en évidence la situation géographique de chaque membre ?*

La Direction des Vies participatives réalisera ce plan et le diffusera à l'ensemble du Conseil de quartier.

2. *Pourrait-on envisager de réaliser un trombinoscope des conseillers de quartier de Goise-Champommier-Champclairot, voire de l'ensemble de la ville ?*

Réponse de la Direction des Vies participatives : Ce trombinoscope était réalisé automatiquement dans les premières années de mandats des Conseils de quartier. Depuis quelques années, certains membres ont refusé d'être pris en photos faisant valoir leur droit à l'image. C'est la raison pour laquelle la création d'un trombinoscope a été abandonnée.

3. *Il est proposé, pour mettre en valeur le point de vue de chacun sur le quartier de Goise-Champommier-Champclairot, que chaque conseiller prenne en photo un endroit qu'il trouve beau et un autre endroit qu'il trouve laid dans le quartier pour mettre ces images en commun et ainsi, mieux connaître le quartier.*

4. *Il est proposé d'organiser une visite du quartier à vélo courant du mois de mars pour approfondir la connaissance de Goise, Champommier et Champclairot.*

Réponse des co-présidentes : Afin de pouvoir intégrer l'ensemble des conseillers, il est préférable de privilégier le déplacement en bus.

5. *La question du devenir de l'ex-mairie de quartier, qui avait fait l'objet de réflexions dans le courant du mandat 2008-2011 est posée de nouveau. Les conseillers de quartier souhaitent trouver un sens à l'existence et à l'usage de cet espace. Il est soumis l'idée de mettre en place des permanences bénévoles par les conseillers de quartier.*

Réponse de J. TAPIN : Dans les quartiers, les lieux de lien social et de contact privilégié avec la population sont les centres socioculturels. L'ex-mairie de quartier ne se situe pas à proximité de l'un des CSC. Il est nécessaire par conséquent d'étudier les besoins non satisfaits notamment dans d'autres domaines en privilégiant des projets qui peuvent s'avérer durables. La gestion de l'espace pourrait être prise en charge par le ou les CSC.

Réponse du CSC Champommier-Champclairot : le CSC réfléchit à un projet qui toucherait plus particulièrement le public jeunes et ados. Le CSC reviendra vers le Conseil de quartier quand le projet sera plus concret.

6. *Où en est-on de la demande de protection et préservation de la guérite SNCF qui se situe à proximité du Pont d'Inkerman ? Pourquoi ne pas créer un groupe de travail pour concrétiser la demande ?*

Réponse de J. TAPIN : il ne s'agit pas de patrimoine de la ville, de tels projets s'avèrent par conséquent plus complexes à mettre en œuvre, nécessitant dans un premier temps les autorisations des propriétaires.



7. *Au bout du pont d'Inkerman, du côté de l'hôpital, il existe un passage piéton qui permet un raccourci lorsqu'on se déplace à pied pour atteindre plus rapidement l'hôpital. Ne serait-il pas possible d'entretenir ce chemin ?*

Réponse de J. TAPIN : La Direction des Vies participatives va s'informer de la faisabilité de son entretien auprès des services compétents mais a priori, le sentier se situe sur une parcelle qui n'appartient pas à la municipalité. De plus, le cheminement emprunte un escalier, qui ne permet pas de répondre aux normes d'accessibilité imposée par la loi handicap.

8. *Les 3 passages piétons qui avaient été demandés sur la rue Lasseron ont-ils été pris en charge par les services de la ville ?*

Réponse de la Direction des Vies participatives : oui a priori, mais la Direction des Vies participatives va vérifier que cette demande a bien été prise en compte auprès de services techniques.

9. *Rue de Romagné, en face du centre fonctionnel de rééducation, il y a très régulièrement des véhicules qui se stationnent sur le trottoir sur des emplacements qui ne sont pas prévus pour les véhicules.*

Réponse de la Direction des Vies participatives : les services de la police municipale seront informés de la situation.

La séance est levée à 23h.

